

(N^o 19.)

Sénat de Belgique.

SÉANCE DU 23 DECEMBRE 1842.

Projet de Loi contenant le Budget de l'Intérieur pour l'exercice 1843.

Léopold, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1843, est fixé à la somme de quatre millions huit cent cinquante-un mille, sept cent cinquante-sept francs, quatre-vingt-quinze centimes (fr. 4,851,757 - 95 c.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le premier janvier 1843.
Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 22 décembre 1842.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,
(Signé) RAIKEM.*

*Les Secrétaires,
(Signés) DE RENESSE.
SCHEYVEN.*

TABEAU DU BUDGET DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
POUR L'EXERCICE 1843.

NUMÉRO DES ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE. (Personnel.)			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	179,450 »
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service.	130,450 »	»	
	MATÉRIEL.			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses.	24,000 »	»	
	FRAIS DE DÉPLACEMENT.			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	4,000 »	»	22,570 80
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
1	Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	8,000 »	»	
2	Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.	7,570 80	»	22,570 80
3	Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	7,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
Uniq.	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales.	25,000 »	»	25,000 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
1	Province d'Anvers.	117,477 »	»	1,164,864 40
2	— de Brabant.	124,275 »	»	
3	— de la Flandre occidentale.	130,757 »	»	
4	— — orientale.	131,948 »	»	
5	— du Hainaut.	140,938 »	»	
6	— de Liège.	125,330 »	»	
7	— de Limbourg.	102,345 40	»	
8	— de Luxembourg.	110,691 »	»	
9	— de Namur.	104,263 »	»	
10	Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement.	18,500 »	»	
	FRAIS DE MILICE.			
11	Indemnité des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestations de réfractaires	58,340 »	»	
	A REPORTER. fr.	1,391,885 20	»	1,391,885 20

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
	REPORT. . .	1,391,885 20	»	1,391,885 20
	CHAPITRE V.			
1	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	100,000	»	241,902 75
2	Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux.	»	141,902 75	
	CHAPITRE VI.			
Uniq.	Service de santé et académie royale de médecine.	45,000	»	45,000 »
	CHAPITRE VII.			
	ARCHIVES DU ROYAUME.			
1	Frais d'administration (<i>Personnel</i>).	21,350	»	48,850 »
2	— (<i>Matériel</i>).	2,600	»	
3	Frais de publication des inventaires des archives.	4,000	»	
4	Archives de l'État dans les provinces. — Frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées. — Frais de copies de documents concernant l'histoire nationale.	15,000	»	
5	Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'État allemande. . . .	2,400	»	
6	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	3,500	»	
	CHAPITRE VIII.			
Uniq.	Frais de célébration des fêtes nationales. . .	30,000	»	30,000 »
	CHAPITRE IX.			
	EAUX DE SPA.			
1	Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses.	2,220	»	22,220 »
2	Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	20,000	»	
	CHAPITRE X.			
	AGRICULTURE.			
1	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État.—Jury d'examen.	153,500	»	570,500 »
2	Subside à la société d'horticulture de Bruxelles. .	24,000	»	
3	Fonds d'agriculture.	393,000	»	
	CHAPITRE XI.			
Uniq.	Frais d'impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens	1,600	»	1,600 »
	CHAPITRE XII.			
	GARDE CIVIQUE.			
Uniq.	Frais de voyages de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent ; frais de bureau de l'état-major.—Achat, réparations et entretien des armes et équipements de la garde civique.	20,000	»	20,000 »
	A REPORTER. . .	2,230,055 20	141,902 75	2,371,957 95

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
	REPORT. fr.	2,230,055 20	141,902 75	2,371,957 95
	CHAPITRE XIII.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
Uniq.	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE XIV.			
	DOTATION DE LA LÉGION D'HONNEUR.			
Uniq.	Dotation en faveur de légionnaires et veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions annuelles de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, qui sont dans le besoin	76,000 »	»	76,000 »
	CHAPITRE XV.			
	COMMERCE.			
1	École de navigation.	16,000 »	»	388,500 »
2	Chambres de commerce.	12,000 »	»	
3	Portion imputable sur l'exercice 1843 de la garantie accordée par le Gouvernement, pour l'exportation des produits de l'Industrie cotonnière.	70,000 »	»	
4	Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole. — Frais divers. .	45,500 »	»	
5	Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1843, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service.	100,000 »	»	
6	Primes pour construction de navires	55,000 »	»	
7	Pêche nationale	90,000 »	»	
	CHAPITRE XVI.			
	INDUSTRIE.			
	<i>Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.</i>			
1	Encouragements à l'industrie.	135,000 »	»	208,000 »
2	Musée de l'industrie nationale.	40,000 »	»	
3	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits des brevets, et tous frais d'administration et de délivrance des brevets (<i>Personnel et Matériel</i>).	33,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	2,907,555 20	141,902 75	3,049,457 95

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
	REPORT.	2,907,555 20	141,902 75	3,049,457 95
	CHAPITRE XVII.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
1	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État. — Bourses. — Médailles et subsides pour le matériel.	606,800	»	1,300,300 »
2	Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire	79,100	»	
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
3	Frais d'inspection des athénées et collèges	7,300	»	
4	Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'arts et métiers et les ateliers d'apprentissage.	167,100	»	1,300,300 »
5	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	5,000	»	
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
6	Frais d'inspection. — Traitements des instituteurs dans les neuf provinces. Écoles primaires supérieures et écoles normales (1 ^{er} établissement). — Encouragements, subsides et secours.	415,000	»	484,000 »
7	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles.	20,000	»	
	CHAPITRE XVIII.			
1	Lettres et sciences	175,000	» 6,000	484,000 »
2	Beaux-arts	191,000	» 6,000	
3	Administration et entretien des bâtiments et des collections cédées à l'État, en vertu de la loi du 4 décembre 1842.	25,000	»	
4	Monument de la place des Martyrs.	»	10,000	
5	Dernier sixième du prix du monument élevé à la mémoire du Chanoine Triest.	»	12,500	
6	Premier septième pour l'exécution de la Statue équestre de Godefroid de Bouillon.	»	12,500	
7	Subsides aux villes et aux communes pour des monuments à élever aux grands hommes de la Belgique	10,000	»	
8	Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments.	36,000	»	
	CHAPITRE XIX.			
1	Dépenses imprévues	14,000	»	18,000 »
2	Travail extraordinaire.	»	4,000	
	TOTAL.	4,658,855 20	192,902 75	4,851,757 95